



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Accord-VATICAN-KOUCHNER-demande-d>

Accord VATICAN - KOUCHNER : demande d'annulation

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mardi 10 mars 2009

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Le Comité 1905 Draguignan Var demande l'annulation de l'accord VATICAN - KOUCHNER. Il lance une pétition que nous soutenons.

Signez la pétition sur : <http://comite1905.over-blog.com> .

Les citoyennes et citoyens de la République française

- ▶ constatent que l'accord signé le 18 décembre entre le gouvernement français et le Vatican
 - . met fin au monopole de l'Etat sur l'attribution des grades universitaires
 - . reconnaît la validité des diplômes, aussi bien « canoniques » que « profanes », délivrés par les établissements catholiques d'enseignement supérieur
 - . englobe de fait le baccalauréat en tant que premier grade universitaire.
- ▶ considèrent cet accord comme totalement anti-laïque
 - . parce qu'il ne respecte ni l'indépendance de l'Etat par rapport aux religions, ni l'indépendance des religions, en l'occurrence la religion catholique, par rapport à l'Etat
 - . parce que les diplômes et titres universitaires attribués par les universités françaises n'ont pas à être reconnus par les instances hiérarchiques catholiques de France ou du Vatican !
 - . parce que l'Etat n'a pas à reconnaître des diplômes attribués par une religion quelconque
- ▶ dénoncent le caractère anti-républicain de cet accord :
 - . exit la loi de 1880 qui a instauré le monopole de l'Etat sur la collation des grades universitaires
 - . exit la loi de 1905 et son article premier
 - . exit l'avis du Conseil d'Etat de 1984 confirmant le principe du monopole
- ▶ rappellent que les instances européennes n'ont en aucune façon le droit de remettre en cause les institutions de la République fondées sur le principe intangible de laïcité.
- ▶ demandent en conséquences l'annulation pure et simple de l'accord Vatican / Kouchner, et soutiennent le recours déposé dans ce but devant le Conseil d'Etat.

Une démarche que nous entendons soutenir. Pétition sur <http://comite1905.over-blog.com>